

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 08-11-2021

**Présents :** Lydia PALAZZI VALLIER, Anne DEPREZ, Christophe VALLIER, Catherine DUSSART, Luc BENOIST, Gérard DALMASSO, Marc ROCHAS, Yann APPERE

**Absents :** Frédérique PUISSAT, Walter SIMONE

**Pouvoir :** Frédérique PUISSAT à Lydia PALAZZI VALLIER, Walter SIMONE à Anne DEPREZ

**Secrétaire :** Luc BENOIST

### Séance ouverte à 19h30, sous la présidence de Lydia PALAZZI VALLIER, Maire

Présentation du projet VAE (Vélo à assistance électrique) au Col de l'Arzelier par M. Thomas HONORÉ et M. Pierre MÉNADE

Ouverture de séance à 20h45

Rajout d'une délibération portant sur le changement de l'alarme du bâtiment polyvalent

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### **1) Approbation du PV du conseil municipal du 07/10/2021**

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### **2) Signature charte PNRV (réserve ciel étoilé) :**

Dans le cadre du projet de création d'une Réserve Internationale de Ciel Étoilé porté par le Parc, la signature de la charte d'engagement (ci-jointe) formalisera le soutien de la commune à cette démarche et viendra renforcer le dossier de candidature du PNRV à ce label.

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### **3) PNRV Atlas de biodiversité :**

Un Atlas de la Biodiversité Communale est une démarche qui permet à une collectivité locale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel : en plus d'inventaires naturalistes, la démarche inclut également la sensibilisation et la mobilisation des élus et citoyens et la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité. L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses stratégies, ses documents de planification, ses projets et ses actions au quotidien.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de publications, rapports, outils de sensibilisation relatifs à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives d'actions qui en découlent.

La participation de la commune est de 781.82€

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### 4) TE 38 Restitution du diagnostic

Madame le Maire présente le diagnostic de l'éclairage public et la proposition de TE 38 pour la modification de plusieurs points lumineux. Le conseil municipal souhaite rencontrer TE 38 avant de prendre une décision sur les travaux à effectuer.

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### 5) Délibération BP 2021 à reprendre

Le trésorier de la Mure souhaite une délibération plus détaillée afin de pouvoir valider l'affectation en résultat. Cette délibération annule et remplace la 2021-23.

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### 6) Course d'orientation

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Course d'Orientation a engagé depuis plus de cinq ans un important travail de développement en accompagnant les collectivités territoriales, les établissements scolaires et les offices de tourisme dans la conception et la mise en place d'Espaces Loisirs Orientation, avec l'ambition de proposer des activités pour le plus grand nombre, en mettant en avant le côté ludique de l'activité.

Madame le Maire propose de valider le contrat avec le département pour l'élaboration de parcours permanents d'orientation pour un montant total de 9390€ HT et un cout de revient pour la commune de 3615€ HT

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### 7) Alarme col bâtiment du col de l'Arzelier

Madame le Maire présente au conseil municipal la nécessité de changer le système d'alarme du bâtiment.

Deux devis sont proposés : Maison de la clé 4800€ TTC et Domolight 2598€ TTC

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de DOMOLIGHT pour un montant de 2598€ TTC

#### 8) Questions diverses

- Conduite eau Liverset
- Protection piste de luge
- Urbanisme
- point info touristique

**La séance est levée à 22h09**

Vu pour être affiché le 09/11/2021, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Château-Bernard, le 9 novembre 2021.

